

## CP - Construction d'une structure d'accompagnement à la sortie à Colmar

La Structure d'Accompagnement à la Sortie (SAS) située rue d'Agen à Colmar c'est un projet de 24 millions d'euros qui se distingue par sa qualité architecturale loin des codes carcéraux habituels ! La structure, d'une surface d'un hectare s'étend au sein d'un projet urbain global de 2,2 hectares dont 70 ares environ de parc arboré et paysagé. Par ailleurs, la Ville de Colmar travaille, en concertation avec les riverains, sur la requalification globale du quartier.

**Cet établissement de 120 places d'hébergement sera rattaché à la maison d'arrêt de Lutterbach. Un effectif d'une soixantaine d'agents sera présent pour l'encadrement et la surveillance.**

### LES PUBLICS VISÉS

Les détenus en fin de peine ou condamnés à moins d'un an de prison (courtes peines d'emprisonnement) avec le profil suivant :

- La capacité de s'inscrire dans un parcours de formation et/ou d'accès à l'emploi.
- La capacité (potentielle ou acquise) à s'adapter à la vie en collectivité.

Cette structure est tournée vers la **réinsertion sociale**, la vie en collectivité, la socialisation, l'autonomie et la responsabilité. Un accompagnement global et renforcé à la sortie est mis en place en favorisant l'accès aux droits sociaux, à l'hébergement et à l'emploi.

**L'approche est individualisée à chaque situation.**

## LES CARACTÉRISTIQUES DE LA SAS DE COLMAR

Les demandes émises par les riverains de la rue d'Agen ont été prises en compte pour l'élaboration de ce projet permettant la **rénovation urbaine d'une friche**.

L'entrée principale sera située rue d'Agen à proximité de l'Agence Pôle Emploi Lacarre et du Service pénitentiaire d'insertion et de probation (SPIP) à l'Espace MILUPA.



Vue depuis la rue d'Agen ©APIJ

Un **bâtiment d'accueil des visiteurs** (comprenant une garderie pour les enfants) y sera rénové, adossé à celui de l'ADHAP.



Vue de la cour de promenade - ©APIJ

Le bâtiment est conçu pour s'insérer dans son environnement avec des **espaces extérieurs végétalisés** pour faciliter l'apaisement de la vie en détention.

- Un bâtiment est prévu pour la **partie administrative** et l'accueil (2 étages + combles)



Vue de la porte d'entrée principale ©APIJ

- **Deux bâtiments seront dévolus à l'hébergement**, des structures aux fenêtres ainsi que leurs orientations devraient empêcher une vue directe sur les habitations (2 étages + combles). **L'aire de promenade et un terrain de sport se situeront entre ces deux bâtiments.** Un bâtiment sera mixte, comprenant à la fois de **l'hébergement et des activités** (2 étages).
- Des arbres (hautes tiges) seront implantés afin de créer un brise-vue naturel du côté des habitations.

## LE CALENDRIER DES TRAVAUX

- 4 mois de travaux préparatoires, 11 mois d'études et 20 mois et demi de travaux et 7 000 heures d'insertion pendant le chantier.
- **Le chantier démarrera en septembre prochain et sera terminé courant 2023.**

### CONTACT PRESSE

Lucie Hamon - Attachée de presse  
03 69 99 56 21 - 06 99 02 64 33  
lucie.hamon@colmar.fr